



Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 7 MARS 1935

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Frs Fleury, Gérant—Numéro 10

Une pensée par semaine

Si c'était votre propre argent à qui le prêtez-vous?

Ottawa laissait entendre la semaine dernière que le taux d'intérêt sur l'argent prêté aux cultivateurs en vertu de la loi du Prêt Agricole fédéral serait abaissé à 5%. Il est question même que le fédéral paie aussi les frais d'administration de la Commission. Le gouvernement de Québec de son côté contribuerait, pour sa part, 1 1/2% du taux de l'intérêt. Les emprunteurs de la province de Québec bénéficieraient donc d'un taux réduit pour le loyer de l'argent emprunté.

Mais qui bénéficiera de ces emprunts? Tous les cultivateurs qui désireront emprunter, sans exception? Voudriez-vous qu'il en soit ainsi s'il s'agissait de votre propre argent?

En commentant cette nouvelle, notre confrère distingué le Dr L.-P. Roy maintenant attaché à la haute rédaction de "l'Action Catholique" écrit les quelques lignes suivantes:

"En pratique pour fixer le montant d'un prêt à consentir, les commissaires se basent moins sur la valeur de la ferme que sur les possibilités de remboursement de l'emprunteur. Si une terre n'est évaluée qu'à \$6,000. et que le propriétaire en sort des revenus annuels nets pour \$500.00, on n'hésitera pas à lui mettre sur les épaules des charges financières de \$250. à \$300."

Au contraire, on hésitera à prêter à un fermier dont la terre est évaluée à \$10 ou \$12,000 s'il ne peut en tirer des revenus supérieurs à \$300. ou \$400."

Les chiffres posés ici, sont pour le besoin de la preuve, il n'est pas question de les discuter. Il ne ressort pas moins de cet exposé, que le cultivateur averti, le plus habile à mettre en pratique dans l'exploitation de son domaine agricole les ressources de la science, boucle mieux au bout de l'année et constitue de ce fait, le risque le plus sérieux.

Vous ne voudriez sûrement pas qu'il en soit autrement s'il s'agitait de placer vos propres économies.

Ce qui précède revient donc à dire que l'instruction en agriculture, une bonne éducation agricole, ou si vous aimez mieux, le savoir faire conduisent à la réussite, quand on y joint une sage économie qui est à la base de tous les succès.

Ceux qui, chez nous, se dévouent à vulgariser l'enseignement agricole, travaillent donc en profondeur. Ce sont eux qui procurent à l'ouvrier des champs, à l'élément encore le plus stable de la société, au pilier de notre structure économique, comme disent les gens qui parlent comme des gros livres, les meilleures recettes pour rendre nos fermes productives et payantes.

Leibniz, grand philosophe allemand du XVII^e siècle aurait dit: "Donnez-moi l'instruction, et je changerai la face de l'Europe avant cent ans."

À Québec, nous sommes plus modestes, nous avons pour habitude de dire: "Ayons une classe agricole bien instruite des choses de sa profession et nous transformerons la face de nos fermes, nos agriculteurs triompheront de toutes les difficultés, nous ne craindrons pas pour l'avenir de notre agriculture".

Commissions provinciales sur les engrains chimiques

LES commis voyageurs des compagnies d'engrais chimiques passent actuellement chez les cultivateurs pour solliciter des commandes d'engrais pour les différentes récoltes de la ferme.

Les cultivateurs en général apprécient la valeur des engrais chimiques judicieusement employés. Malheureusement, beaucoup d'entre eux ne sont pas suffisamment renseignés sur les besoins de leurs sols et de leurs récoltes pour choisir les espèces d'engrais susceptibles de leur donner le rapport le plus avantageux pour la mise de fonds. Pour combler cette lacune la plupart des ministères de l'agriculture des provinces canadiennes ont établi des "Conseils" ou "Commissions" qui se chargent d'étudier les nombreuses espèces d'engrais chimiques offertes en vente et font des recommandations relativement à l'analyse, à la formule et à la quantité d'engrais à appliquer, suivant les différences que présentent les espèces de récoltes et les types de sols. Ces recommandations sont publiées et les cultivateurs qui en tiennent compte réaliseront une économie considérable en n'achetant que ces engrais qui peuvent être les plus utiles dans les conditions où ils se trouvent.

La Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture vient en aide aux conseils provinciaux d'engrais chimiques dans l'exécution de ce travail, qui a en vue l'intérêt des cultivateurs canadiens.

Pronostics encourageants pour notre première récolte

AU chapitre des produits de l'étable, nous lisons dans "Situation agricole et prévisions 1935", le passage que nous reproduisons plus loin.

La situation est assez prometteuse et la Providence aidant, nos bons sucriers québécois devraient faire une excellente de sucre d'étable récolte, et nous leur souhaitons disposer avantageusement.

Nous avons dans la province de Québec deux catégories de producteurs de sucre, les producteurs libres ou individualistes si on nous permet l'expression, et les autres, ceux qui font partie de la Coopérative progressive des Producteurs de Sucre d'Étable pur.

Il serait désirable que les coopérateurs contrôlent cette production nationale. Quelles que soient les prévisions intéressantes qu'on nous rapporte, nous parions que les producteurs organisés se tireront d'affaire encore mieux que les sucriers isolés.

En attendant que naîsse chez les premiers le désir de se grouper à leurs aînés dans la coopération, lisons ce que l'on espère de l'industrie du sucre d'étable, notre première récolte et industrie nationale et particulièrement considérable dans la province de Québec.

PRODUITS DE L'ÉRABLE

Les prévisions pour 1935 de l'industrie de l'étable sont plus brillantes qu'elles n'ont été depuis nombre d'années. La réduction des stocks de surplus est encore accentuée en ces trois dernières années à cause des faibles rendements obtenus depuis 1931 et l'on compte que ce surplus aura presque disparu au commencement de la saison des sucres de 1935 et que la nouvelle récolte, si elle n'est pas obligée d'entrer en concurrence avec le reliquat, devrait être l'objet d'une vive demande et obtenir de meilleurs prix que ceux de ces dernières années. L'étendue de cette amélioration, cependant, sera influencée dans une large mesure, par l'importance de la récolte aux Etats-Unis et la demande de sucre canadien dans ce pays.

La récolte de sirop et de sucre d'étable de 1934 exprimée en livres de sucre a été de 23,379,400 livres, contre une production de 18,408,000 livres en 1933 et une moyenne de dix ans de 26,816,000 livres. La valeur moyenne du sucre d'étable a été de 12 cents la livre et celle du sirop d'étable de \$1.34 le gallon. Les exportations des produits de l'étable vont principalement sur les Etats-Unis et pendant la période de cinq années de 1929-33 inclusivement elles ont été en moyenne de 6,443,281 livres par an. Ce chiffre représente environ 25 pour cent de la production, mais il est bien inférieur au chiffre d'autrefois. Le droit de 6 cents par livre sur le sucre et de 4 cents sur le sirop constitue un obstacle qui est évidemment la cause de cette diminution.

L'abondance de soleil et les pluies copieuses qui sont tombées l'été dernier ont sans doute fourni les conditions propices à l'emmagasinage de la sève dans les arbres et si nous avons les nuits froides et les journées douces qui sont nécessaires pendant la saison du sucre, nous devrions avoir une récolte abondante en 1935.

Vieux temps, vieilles choses

Petite chronique agricole

Le mois consacré à la fabrication du sucre d'étable est terminé, et malgré les appréhensions et même les sinistres prédictions de certains faux-prophètes, la récolte a été des plus abondantes. On nous dit qu'à St-Jean-Port-Joli et l'Islet, bon nombre de cultivateurs ont atteint et dépassé le joli chiffre de 1000 à 1200 livres. Ici, à Ste-Anne, où les établissements sont moins considérables, on a généralement fait de 600 à 700 lbs. C'est un beau présage pour la seconde récolte.

Cette époque est généralement un temps de petites fêtes pleines de douceurs et de gaité. On aime toujours à faire une ou deux visites aux SUCRIERS qui se montrent généralement bien affables et bien hospitaliers. Là, assis sur un bon lit de sapin, les gourmands donnent libre cours à leur appétit. Ils se DECARENT, comme on dit. Il faut avouer aussi que nos SUCRIERS sont tous habiles dans l'art culinaire, et qu'ils ont le grand talent de tenter leurs convives en exhibant à leurs yeux avides des mets bien doux au palais. Où trouver, en effet, quelque chose de plus ravissant et de plus délicieux qu'une belle CASOTTEE DE TIRE?

Cette fabrication du sucre coûte cher au cultivateur, c'est pour lui un temps de rudes fatigues. Pendant trois ou quatre semaines il est presque toujours sur pied; le jour il lui faut COURIR les érables, transporter l'eau, CALER les casseaux, préparer le bois de chauffage; la nuit, veiller la plupart du temps pour faire bouillir. De plus, il n'a pas comme à la maison tout le confort désiré; son lit n'est pas très moelleux, et le froid qui s'introduit de tous côtés à travers les pièces disjointes de sa rustique demeure le fait souffrir le plus souvent. Parmi ceux qui le visitent pour s'amuser et se distraire, il s'en rencontre plusieurs qui sont loin de se douter de ses fatigues et de ses privations. Ils ne voient dans ce genre de vie que le beau côté, ce qui flatte le goût. Mais pour lui ces saveurs sucrées perdent vite leur prestige, il finit par n'en faire aucun cas.

La saison du sucre écoulée, notre laborieux et intelligent cultivateur ne se sépare pas de ses chers érables sans que tout soit à l'ordre. Les casseaux sont soigneusement mis en CAGE, les COINS ramassés et mis en PILE, les vaisseaux bien nettoyés et placés dans un angle de la cabane. Il songe à l'année PROCHAINE. Quand il faudra recommencer des mêmes travaux, il trouvera tout ce qu'il lui faut à sa place; il sait par expérience, que de l'ordre et de la propreté naît l'économie. Il regagne satisfait le toit qui abrite sa famille, et se prépare aussitôt à commencer les travaux des champs.

(Extrait de la "Gazette des Campagnes", 7 mai 1868.)

LES exportations canadiennes de porcs à bacon en 1934 s'élèvent à \$19,000,000. On estime que les fermiers canadiens retirent de l'industrie du porc des revenus variant entre quatre-vingt-dix à cent millions de piastres. La part des cultivateurs de Québec pourrait être plus forte qu'elle l'est actuellement: si l'on travaillait à rétablir l'équilibre entre la production laitière et celle du porc.

F. F.